



# DÉCLARATION **FO LCL**: **#jaimemonclient** **#jerespectemessalariés**

## Vos représentants **FO LCL**

**Sandrine Debrach**  
06 26 34 37 16  
Représentante  
Syndicale au CSE

**Eric DUCAP**  
06 20 02 09 43  
Élu au CSE

**Murielle SAZE**  
06 63 03 16 44  
Élu au CSE

**Manu DEGARDIN**  
06 81 47 42 73  
Élu au CSE

**Marie-Laure THIEULIN**  
06 14 80 36 63  
Élu au CSE

**Sandrine BERGEON**  
06 75 95 65 16  
Élu au CSE

**Nathalie DELEU**  
06 63 41 45 98  
Élu au CSE

**Laure BARBASTE**  
05 61 94 85 60  
Représentante de proximité

**Marc CHALIES**  
06 47 88 68 76  
Représentant de proximité

**Marie-Antoinette GAUTIER**  
06 76 69 21 27  
Représentante de proximité

**Delphine SALLARD**  
06 66 22 71 56  
Représentante de proximité

Restez informés  
et connectés à FO-LCL



Mr Zanatta, **FO LCL** vous demande de faire remonter notre déclaration à notre DG.

LCL est élu "service client de l'année" 2022.

Bravo.

Mais comment peut-on être élu "service client de l'année" ? Les lauréats de l'élection du "service client de l'année" sont des entreprises qui se sont volontairement inscrites à la compétition et qui ont obtenu, dans leur catégorie, la note la plus élevée aux tests « clients mystères » réalisés par BVA. Combien de banques ont participé dans notre catégorie ?

Ensuite, en 5 étapes, comment se déroule l'élection du « service client de l'année » ?

1. inscrire son entreprise
2. tester son service client
3. motiver ses salariés et les impliquer
4. obtenir les résultats et s'inscrire dans une démarche d'amélioration
5. communiquer ce résultat auprès de ses clients

Puisque nous avons gagné dans notre catégorie, à l'instar de Cdiscount, Speedy ou encore Meetic dans la leur, ne peut-on pas modifier le petit 4 par « obtenir les résultats et récompenser ses salariés pour l'excellent travail fourni ! » ?

Parce qu'au final, mise à part l'inscription qui n'a pas été faite par le réseau, qui a fait le taf ? Qui est face aux clients ? Qui a permis d'obtenir cette « distinction » ? Vos salariés, monsieur.

Et pour les récompenser, quoi de mieux qu'une augmentation générale pour faire face à l'inflation galopante ?! Mais rien, pas un centime, même pas la prime Macron pour tous les salariés. Une honte pour LCL qui, décidément, n'a plus rien à voir avec le Crédit Lyonnais de Mr Henri Germain.

Augmentation générale chez BPCE, chez BNPP, à la SG, chez HSBC et au Crédit Mutuel. La PEPA va être distribuée à tous au Crédit Mutuel, chez BPCE et chez HSBC, jusqu'aux salaires de moins de 80.750 € / an. Nous avons hâte de connaître le résultat de la négociation au Crédit Agricole !

Chez LCL ? Mise à part l'instauration des « rémunérations socles », qui ne semble que légitime pour rattraper les bas salaires, il n'y a rien, comme d'habitude, sauf quelques mesurette pour pallier le nombre croissant de démissions, et étouffer à quelques endroits la colère qui monte ! Et que dire de la prime PEPA : un irrespect total de vos salariés.

L'incompréhension et l'insatisfaction grandissent dans vos troupes, au vu des résultats historiques de LCL, mais aussi à cause du fait que le groupe préfère récompenser ses actionnaires qui ont, eux, certainement largement participé à être élu "service client de l'année", n'est-ce pas ?

Vous avez de la chance, monsieur, d'avoir des salariés qui continuent malgré tout à donner leur maximum ... mais peut être qu'un jour, ils vont se réveiller et comprendre qu'unis tous ensemble ils ont le poids pour vous faire plier.

Chez **FO LCL** GSO, nous faisons le vœu en cette nouvelle année, que tous les syndicats et les salariés réunis vous réclament un peu plus de considération à leur égard.

**#jaimemonclient#jerespectemessalariés**